

# La Nation

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise  
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-  
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



*Journal vaudois*

## De l'appropriation culturelle

Le multiculturalisme se veut l'expression d'une double égalité: l'égalité entre les individus – «à chacun sa culture» – et l'égalité entre les cultures. Il ne faut pas y voir une volonté particulière de s'ouvrir aux autres cultures. Le multiculturaliste ne veut pas connaître les autres cultures. Il veut oublier ce qu'il sait de la sienne, qu'il ressent comme un modèle obsolète dont sa raison et sa conscience l'ont heureusement détaché.

Son multiculturalisme n'est que l'extension à toutes les cultures de l'indifférence qu'il porte à la sienne.

Il peut sans doute apprécier les «productions» des autres cultures, leurs rites, leurs cérémonies nuptiales et funèbres, leurs danses, leurs jeux, leur théâtre, leurs arts. Mais, pour lui, ce sont des spectacles. Il ne sent pas qu'il s'agit d'un langage commun nécessaire aux membres de la collectivité. Il n'y discerne pas davantage l'expression des relations fondamentales qui se nouent entre la collectivité et les forces bonnes et mauvaises cachées derrière le monde visible. Et s'il les discerne, l'authenticité même de ces cultures lui apparaît comme une marque d'arriération. Elle suscite en lui le sentiment d'être un adulte face à des enfants qui gesticulent dans un univers magique.

Elle suscite aussi, du même coup, son désir de les faire accéder à la maturité. Il veut, sans en avoir conscience, imposer sa faiblesse culturelle comme les anciens européens imposaient leur force militaire.

Cet impérialisme persistant appelle la critique. Elle est venue de milieux gauchistes. On l'a vu l'an passé, avec l'affaire du bal de l'école des HEC de Lausanne, organisé sur le thème «Masai Mara», du nom de cette réserve nationale kényane où vivent les Massaïs. L'Association féministe de l'Université de Lausanne (AFU) ne l'entendait pas ainsi et le fit savoir: «Les Massaïs (peuple semi-nomade d'Afrique de l'Est) se battent pour conserver leurs terres et leur culture, rien à voir avec vos fantasmes d'atmosphère magique, de couleurs de braise et de brume fumante de la savane sereine. Vous êtes racistes.» Certains y virent «une manifestation de plus de la colonisation», d'autres dénoncèrent une «appropriation culturelle», c'est-à-dire la mainmise sur des réalités culturelles qui ne leur appartenaient pas dans le seul but de satisfaire un vain désir de consommation inédite et piquante.

Dans la même veine, on vient d'apprendre le retrait du spectacle *Kanata*, qui retraçait l'histoire des premiers oc-

cupants du Canada. Il le faisait pourtant de leur point de vue, dénonçant la négation de leur culture et la politique d'assimilation forcée du gouvernement de l'époque. Pourquoi donc le retirer? De l'avis des opposants, il s'agissait d'une récupération inadmissible de la souffrance des indigènes. De plus, comme le déclarait un «collectif» d'artistes amérindiens, la troupe ne comptait aucun comédien autochtone.

L'AFU, trop heureuse de se trouver un sujet d'indignation et de faire un événement international de cette affaire dérisoire, tient un discours ridiculement disproportionné. Soit dit en passant, l'AFU montre qu'elle-même n'est pas exempte de tout impérialisme quand elle applique les concepts spécifiques du gauchisme occidental au combat des Massaïs. Quant à l'affaire *Kanata*, elle apparaît comme une querelle interne entre deux chapelles plus ou moins radicales du politiquement correct.

Il n'empêche qu'ils ont raison d'affirmer que chaque culture est unique et originale, irréductible à toute autre. C'est elle qui transforme en peuple un ensemble brut d'individus (pour autant qu'un tel ensemble puisse exister). Toutes n'offrent sans doute pas la même richesse, la même diversité,

la même unité. Certaines sont dans la force de l'âge, d'autres sont perclues de combats idéologiques, aliénées par les excès touristiques ou assujetties à un occupant étranger. D'autres encore semblent à bout de forces, comme si elles avaient tout donné.

Imaginons la culture d'un tout petit peuple vivant en autarcie sur un territoire exigu: même si les mœurs de ce peuple sont brutales ou incompréhensibles, même si sa créativité se limite à l'ornementation des objets courants, à la fabrication d'armes rudimentaire et à quelques comptines pour endormir les enfants, cette culture représente, par rapport à la sauvagerie absolue, une avancée décisive et un indice de son humanité.

Il faut manquer de sensibilité et d'intelligence pour la mépriser et, *a fortiori*, pour s'imaginer qu'on peut, d'un coup d'un seul, y substituer la sienne propre.

On attend de l'AFU, et de tous les pourfendeurs de l'appropriation culturelle, qu'ils manifestent un engagement aussi intransigeant à propos de la défense et de la valorisation des cultures européennes – notamment celles des cantons suisses –, qui résistent tant bien que mal aux assauts de la modernité mondialisante.

Olivier Delacrétaux

## La naturalisation: affaire d'intégration ou d'assimilation?

Fin juillet, informée par une fuite, la presse révélait qu'un couple de candidats à la naturalisation, selon toute vraisemblance musulmans, auditionnés ce printemps par la commission de naturalisation, avait créé le malaise lors de l'audition en refusant de serrer la main des personnes du sexe opposé et en répondant avec réticence aux questions posées par les personnes du sexe opposé.

La population lausannoise et vaudoise s'en est émue et, le 17 août, la Municipalité de Lausanne annonçait avoir, dans sa séance de la veille, pris la décision de refuser l'octroi la bourgeoisie communale au couple en question, ce qui bloque le processus de naturalisation. Dans son communiqué<sup>1</sup>, la Municipalité prétend que la décision formelle du 16 août ne fait qu'entériner une décision de principe prise le 5 juillet déjà, soit avant la fuite dans la presse...

Volant au secours du couple débouté, la conseillère nationale socialiste Ada Marra déclare (24 heures du 18 août): «On décide que la poignée de main est un critère d'intégration. La question est de savoir où cela va s'arrêter. Peut-on refuser la nationalité à une personne qui est contre l'avortement, sous prétexte que c'est un droit fondamental en Suisse?»

Outre le fait que l'avortement n'est pas un droit fondamental garanti par la Constitution mais seulement un acte déclaré «non punissable» dans certaines circonstances (art. 119 du Code pénal), cet exemple n'est pas très bien choisi, car notre couple de musulmans non libéraux est très vraisemblablement contre l'avortement, comme le sont les catholiques fidèles au magistère (*Catéchisme de l'Eglise catholique*, § 2270 et suivants), la plupart des évangéliques et une partie des réformés.

Personne ne force quiconque à demander la naturalisation. Si une personne, d'où qu'elle vienne, est en profond désaccord avec une partie plus ou moins importante de nos mœurs malgré un long séjour parmi nous, il serait logique qu'elle renonce à se faire naturaliser. Ce renoncement pourrait même avoir une valeur de témoignage, par exemple si cette personne renonçait à la naturalisation précisément pour le motif que, dans notre pays, l'avortement est autorisé pour des motifs autres que la mise en danger de la vie de la mère.

Plus fondamentalement, il est absolument indispensable pour la survie à long terme de n'importe quelle communauté politique de mettre comme conditions à la naturalisation non seulement

la bonne intégration, mais encore le commencement d'assimilation du candidat. En effet, la bonne intégration, légitime seulement l'autorisation de résider. Sous peine de voir son identité se diluer avec le temps, toute communauté doit exiger des candidats à la naturalisation qu'ils aient entamé le processus d'assimilation, qui se poursuivra après la naturalisation et s'approfondira chez leurs descendants.

Quelle est la différence entre la personne qui est seulement bien intégrée et celle qui est plus ou moins assimilée? La personne bien intégrée se contente

de fonctionner socialement sans poser de problème. La personne plus ou moins assimilée devient elle-même assimilatrice, dans la mesure de son assimilation. La personne en voie d'assimilation transmet elle-même les mœurs dont elle s'imprègne progressivement. C'est à cette condition qu'une communauté peut s'agréger des allogènes tout en conservant son identité sur le long terme.

Denis Ramelet

<sup>1</sup> [http://www.lausanne.ch/agenda-actualites/actualites/actualites-municipales.html?actu\\_id=47900](http://www.lausanne.ch/agenda-actualites/actualites/actualites-municipales.html?actu_id=47900)

## Politiquement correct

Nous avons vu à la télévision une adaptation récente (et plutôt médiocre) du célèbre roman policier d'Agatha Christie, *Les dix petits nègres*. Surprise: la fameuse «île du Nègre» sur laquelle se déroule l'histoire ne s'appelle plus ainsi, mais «île du Soldat»; pour ce qui est de la non moins fameuse comptine des *Dix petits nègres* qui commence par ces paroles: *Dix petits nègres s'en allèrent dîner. L'un d'eux étouffa et il n'en resta plus que neuf...*, cela devient: *Dix petits soldats s'en allèrent dîner. L'un d'eux étouffa et il n'en*

*resta plus que neuf...* Quant aux dix figurines de porcelaine disparaissant l'une après l'autre en même temps que les protagonistes de l'histoire meurent, elles représentent évidemment des soldats et non plus des «nègres».

Il y a de cela bien quelques années, l'antiracisme avait déjà frappé quand la (délicieuse) *Tête au choco* avait remplacé la (non moins délicieuse) *Tête de nègre*. Décidément, on n'arrête pas le «politiquement correct».

Fr. M.

# Lettre à un chrétien non pratiquant

Cher Monsieur,

Comme moi, vous êtes né au siècle passé, vous vivez par ici, dans une situation confortable, pas forcément dans l'aisance, mais vous avez des amis, autour de chez vous ou dans vos activités professionnelles. Vos parents sont peut-être encore de ce monde ou déjà plus, vous avez des frères ou des sœurs, des neveux et des nièces, et avec certains les relations sont chaleureuses et étroites et avec d'autres elles sont un peu plus compliquées. Vous êtes marié ou peut-être pas, vous avez des enfants ou peut-être pas. Vous avez depuis longtemps un goût prononcé pour une activité que vous pratiquez ou que vous cultivez dans le temps que votre famille ou votre profession vous laisse et vous vous réjouissez d'être à la retraite pour vous y adonner plus librement, plus pleinement.

Probablement, lorsque vous étiez enfant, vous êtes allé à l'école du dimanche, puis peut-être au catéchisme, et vous avez alors même confirmé. Mais déjà à l'époque, ça vous embêtait d'aller après l'école dans une autre sorte d'école, ou peut-être que vous y alliez avec des copains et que c'était assez sympa, que vous n'aviez rien contre ce qui s'y disait, sauf que ça ne vous intéressait pas vraiment, ou bien même peut-être que ça vous intéressait, comme tout ce qui était nouveau dans ce monde où vous étiez enfant, et que devenu adulte vous conservez proprement tout ce qu'on vous y a enseigné, au même titre que vous conservez dans un coin de votre grenier vos premiers carnets scolaires.

Mais peut-être que vous n'avez pas suivi ce parcours de formation religieuse, et vous vous souvenez seulement de vos grands parents et de leur enterrement qui a eu lieu chaque fois dans l'église de leur quartier et, face à

ce mystère de la mort, vous vous souvenez que cette atmosphère respectueuse et bienveillante vous avait bien convenu, mais l'histoire de la collecte pendant ce moment de tristesse vous laisse un sentiment un peu gênant, ou bien cette amie de votre grand-mère qui voulait absolument prendre la parole pendant la cérémonie et qui avait embarrassé toute l'assemblée avec ses propos larmoyants vous irrite encore.

Vous avez donc eu des contacts plus ou moins étroits avec ce qu'on peut appeler l'Eglise ou le christianisme, ça ne vous a pas heurté en profondeur et vous acceptez donc l'idée d'être chrétien, voire, si l'Etat organisait un recensement, au chapitre de la religion, vous mettriez avec conviction une croix sous catholique ou protestant.

Cependant votre emploi du temps ou vos centres d'intérêt ne vous laissent guère de temps pour aller à l'église, d'ailleurs, les quelques fois où vous y êtes allé, vous vous êtes passablement ennuyé ou, pire, vous étiez à peine dehors qu'on vous a proposé de venir au Conseil de paroisse ou au bureau de l'Assemblée paroissiale. Vous n'êtes d'ailleurs peut-être même pas allé à l'église et ça ne vous gêne nullement parce qu'au fond, les questions de relation entre vous et Dieu sont d'un ordre intime et si Dieu est éternel et partout, il n'y a pas de raison qu'Il soit plus présent le dimanche à 10 heures à l'église de votre quartier que n'importe où ailleurs et n'importe quand.

Donc voilà, vous êtes un chrétien non pratiquant, vous n'avez rien contre, mais pas grand-chose pour non plus. En fait, vous êtes très nombreux à vous revendiquer de cette catégorie, et moi qui vous parle, par rapport à certains qui

pratiquent leur foi de façon très assidue, je dois certainement être considéré comme peu ou pas pratiquant.

Mais peut-être qu'il convient ici de faire une distinction entre ceux qui ne se disent pas pratiquants simplement parce qu'ils ne sont pas engagés dans une communauté paroissiale et ceux qui ne se disent pas pratiquants parce qu'au fond les questions de foi, de bien, de mal, de finalité de l'existence ne les intéressent pas. Ces deux types ont en commun d'accepter les valeurs et les fondements du christianisme, ils ont aussi en commun de considérer ces questions de foi essentiellement voire uniquement sous l'angle personnel et intime.

Si vous êtes de ceux qui n'ont pas d'attache communautaire, mais qui se laissent questionner par les profonds et vastes enjeux de la foi, je doute que vous ne soyez pas pratiquant, mais vous êtes peu sensible au côté social de la religion, à sa force de ciment pour une société. Je partage votre conviction que la foi est d'abord une affaire personnelle, mais si les générations qui nous ont précédés avaient eu les mêmes convictions que vous, que resterait-il de celles-ci aujourd'hui, sans notre cathédrale, nos églises qui sont souvent des havres de paix au cœur de nos villes et nos villages, sans les cantates, passions et oratorios qui bercent notre vie culturelle, sans les statues et autres tableaux qui témoignent de tant de façons différentes de vivre sa foi? Alors oui, bien sûr, aller le dimanche matin à l'église ne devrait pas nécessairement aboutir à la création d'un nouveau chef-d'œuvre, mais tous ces chefs-d'œuvre témoignent que la religion a aussi une dimension sociale ou communautaire. Aller à l'église, sans être forcément un pilier des structures de la

paroisse, de la région ou du synode, c'est en fait reconnaître que cette foi et ces valeurs ne sont pas simplement les nôtres, elles sont aussi celles de ceux qui nous ont précédés et surtout celles que nous souhaitons transmettre à nos enfants.

Si les questions dont on parle à l'église ne vous intéressent pas ou pas beaucoup, je le comprends assez bien parce qu'effectivement, quand on dit par exemple «donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour» et qu'on songe à la nourriture qui déborde de notre frigidaire ou aux choix infinis de victuailles que nous offrent tant de magasins, ce «donne-nous notre pain...» a quelque chose d'assez déphasé. Ou encore «tu ne tueras point»: avez-vous jamais été vraiment tenté de tuer quelqu'un? Il y a dans la manière d'aborder les problèmes à l'église une sorte d'emphase, de théâtralité qui peut nous dérouter. Vous voulez bien accepter que Jésus soit né de Marie – s'il le faut, elle pouvait même être vierge –, qu'il a été crucifié et vous êtes même prêt à ne pas discuter qu'il est ressuscité, mais en gros ça s'arrête là. De mon côté, je ne vais pas vous faire croire que l'immensité de ce récit bouleverse chaque instant de mon quotidien et je dois même vous confesser que je peux avoir des soucis ou des projets qui m'occupent tellement l'esprit que pendant plusieurs jours, ce Dieu auquel vous et moi croyons n'existe plus du tout pour moi, mais peut-être qu'à la différence de vous, lorsque cette pression baisse et que je suis plus calme, je deviens un peu comme un promeneur qui, après une longue marche, sort sa carte pour savoir où il en est de son effort, ou à quelle bifurcation il doit tourner, ou encore simplement pour pouvoir nommer les lieux qu'il voit au loin. Ça ne vous intéresse pas de regarder cette carte?

Avec mes cordiales salutations

Henri Laufer

## «La Coach» de Nicolas Verdan

Autant Vaudois que Grec, Nicolas Verdan avait entraîné ses lecteurs dans les confins imprécis de la Grèce orientale avec le *Mur Grec* (La Nation n° 2031). Il revient aujourd'hui avec un court roman d'un tout autre genre qui a pour cadre la Suisse actuelle, banalisée et rationalisée. Ce pays sans âme et sans racine est rythmé par le balai minuté des trains de *Swiss Railways*, qui emportent de l'aube au crépuscule leurs lots de pendulaires rivés à leur ordinateur ou à leur téléphone portable.

Dans ce décor blafard, une jeune femme, Coraline Salamin, fait profession d'accompagner les dirigeants d'entreprises dans les difficiles décisions qu'ils ont à prendre. Il s'agit bien souvent de restructurations entraînant des centaines ou des milliers de suppressions d'emplois. Cette fois, son client est le directeur du réseau d'agences de La Poste, ou plus exactement le directeur de RéseauPostal de *Swiss Post*, qui s'appête à annoncer une nouvelle vague de fermetures d'offices. Dans la Suisse pas si imaginaire de Nicolas Verdan, toutes les entreprises, même les régies et les offices fédéraux, n'ont d'existence que par leur dénomination anglicisée, soulignant à la fois leur supposée efficacité économique et leur absence d'identité.

Or un grain de sable s'est insinué dans cette belle mécanique néo-libérale. Car la *coach* a eu un frère, buraliste postal de son état, avant qu'une restructuration lointaine n'entraîne la fermeture de son agence. N'ayant pas supporté cette décision, le jeune homme a mis fin à ses jours en se jetant sous les roues d'un convoi de *SwissRailways*. Aussi Coraline a-t-elle résolu de se venger. Son *coaching* vise à pousser le directeur de *SwissPost* à la faute en portant à l'extrême la brutalité de sa décision. Afin de mieux précipiter encore sa chute, flattant son orgueil, elle l'invite à postuler au sein d'un club de dirigeants cyniques, élite auto-proclamée d'une Suisse économique déshumanisée, qui aura tôt fait de le rejeter.

La manipulation fonctionne. A l'annonce du plan de fermetures, tout s'écroule: l'homme est désavoué, licencié, rejeté, détruit socialement et moralement. Il ne s'en relèvera pas et marche à son tour à la mort. Mais à l'ultime seconde, au moment où le piège va se refermer, une péripétie inattendue inverse tragiquement les rôles...

Le roman de Nicolas Verdan est une fable noire et actuelle. En obser-

vateur avisé de son environnement, l'auteur décrit avec précision la banalisation du territoire qui sert de cadre à son récit. «*Des quartiers de villas agglutinés autour des derniers vestiges d'une ruralité sous perfusion fédérale et chacun y va de ses préférences: colonnades à la romaine, cube de béton brut avec meurtrières au nord et baies vitrées qui donnent sur le voisin, petits toits pointus contre toits végétalisés, souvent du faux vieux et toujours du moderne mal interprété.*» Mais le pire, dans ce décor déprimant, ce sont les dérives de la société moderne, individualiste à l'extrême, gouvernée par le cynisme et la rationalité financière, insensible à la violence exercée par les forts sur les faibles. Nicolas Verdan dénonce ainsi une économie où les rapports entre partenaires sociaux ne fonctionnent plus. «*Aux infos, Swiss-Radio annonce que le front se durcit toujours plus du côté de SwissPost. Les employés envisagent de faire grève contre l'avis de Syndicate, leur syndicat phagocyté par les socialistes [...]* Ça se saurait si les socialistes défendaient les postiers.»

Au-delà de l'intrigue entre la *coach* et son client, le récit sonne comme une mise en garde contre une société en voie de déshumanisation et laisse

entendre qu'il est déjà largement trop tard. Il n'y a guère de morale à tirer de ce sombre tableau, si ce n'est, peut-être, que le facteur humain peut parfois venir perturber l'implacable fonctionnement de la machine à broyer.

Vincent Hort

Nicolas Verdan, *La coach*, BSN Press coll. "Fictio", 2018, 136 p.

## Du quatuor au trio

Lors des dernières Rencontres de folklore internationales de Fribourg, un groupe du Burundi, censé venir à vingt-huit, ne comptait à son arrivée que seize membres; mais lors du spectacle de gala ils n'étaient plus que trois, les autres s'étant évanouis dans la nature. A l'époque de la défunte URSS, on racontait la blague suivante: qu'est-ce qu'un quatuor? C'est un orchestre symphonique soviétique rentrant à la maison après une tournée à l'Ouest. On pourra désormais raconter à peu près la même blague: qu'est-ce qu'un trio? C'est une troupe de danse africaine du Burundi, etc. etc.

Fr. M

# NON aux vélos fédéraux

Le 23 septembre prochain, le peuple et les cantons suisses se prononceront sur deux initiatives agricoles (voir *La Nation* du 17 août dernier) et sur un contre-projet à une initiative populaire destinée à promouvoir le vélo.

En 1979, le souverain helvétique acceptait – contre l’avis de la Ligue vaudoise – d’introduire dans la Constitution fédérale un article sur les chemins et sentiers pédestres (art. 88 de la Cst. féd. de 1999). En 2016, les partisans de la petite reine ont déposé une initiative populaire, demandant d’y ajouter la promotion des voies cyclables.

Les Chambres fédérales ont suivi la proposition du Conseil fédéral d’opposer un contre-projet direct à l’initiative. Celle-ci ayant été finalement retirée, seul le contre-projet est soumis au vote, texte dont la teneur est la suivante :

*Art. 88 Chemins et sentiers pédestres et voies cyclables*

1 *La Confédération fixe les principes applicables aux réseaux de chemins et de sentiers pédestres et aux réseaux de voies cyclables.*

2 *Elle peut soutenir et coordonner les mesures prises par les cantons et par des tiers visant à aménager et entretenir ces réseaux et à fournir des informations sur ceux-ci. Ce faisant, elle respecte les compétences des cantons.*

3 *Elle prend ces réseaux en considération dans l’accomplissement de ses tâches. Elle remplace les chemins et sentiers pédestres et les voies cyclables qu’elle doit supprimer.*

Le message du Conseil fédéral explique le rejet de l’initiative par la volonté de ne pas se voir imposer des obligations exagérées en termes de finances et de personnel. En revanche, le contre-projet se justifierait par des raisons de politique des transports.<sup>1</sup>

Il s’agirait d’une compétence fédérale limitée aux principes applicables aux réseaux de voies cyclables, les

cantons restant chargés de planifier, de construire et d’entretenir ces réseaux. Le message invoque le respect du principe de subsidiarité.<sup>2</sup>

Les opposants au texte proposé se trouvent du côté de l’Union démocratique du centre (UDC) et, de manière plus discrète, de l’Union suisse des arts et métiers (USAM) et de l’Automobile club de Suisse (ACS). Ils craignent le gonflement de l’appareil administratif et les dépenses qui en découlent. Ils relèvent en outre que les pistes cyclables doivent rester de la compétence des cantons et des communes.<sup>3</sup>

Vu les vacances d’été, la campagne politique a été jusqu’ici très calme, voire terne. La presse a cependant relevé le peu d’utilité du nouvel article constitutionnel<sup>4</sup>, ainsi que certaines polémiques liées aux cyclistes : impunité des infractions en ville, cohabitation difficile avec les randonneurs en montagne et absence de participation financière des usagers.<sup>5</sup>

Même si le sujet n’est pas d’une importance cosmique, nous sommes

d’avis que les voies cyclables n’ont rien à faire dans la Constitution fédérale (les chemins pédestres non plus, d’ailleurs). Nous préférons nettement que la Confédération se charge de ses tâches essentielles (défense militaire, relations extérieures, infrastructures de base, etc.) et que les cantons gardent leur compétence générale.

Nous voterons NON aux vélos fédéraux.

**Antoine Rochat**

<sup>1</sup> FF 2017 pp. 5’558 et 5’559.

<sup>2</sup> FF 2017 p. 5’566.

<sup>3</sup> Le Conseil fédéral balaie cet argument : dans la consultation, il « accorde une moindre importance aux oppositions à l’inscription des voies cyclables dans la Constitution pour des questions de fédéralisme » (FF 2017 p. 5’560).

<sup>4</sup> « Mais pourquoi faire entrer le vélo dans la Constitution ? », *24 heures* du 8 août 2018.

<sup>5</sup> *24 heures* du 21 août 2018.

## Bruno Latour et la sociologie constructiviste

Certains lecteurs de *La Nation* n’ont peut-être pas une connaissance approfondie de la sociologie. Cela peut se comprendre du fait que cette discipline est bien souvent déconsidérée. La sociologie est une science relativement récente. Émergeant à la suite de la Révolution française, elle a constamment questionné et ébranlé les fondements sociaux.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l’Ancien Régime est aboli, la religion recule et les hommes croient pouvoir créer une nouvelle société conforme à leurs aspirations. Les repères d’antan sont balayés et deux types de personnalités s’affrontent : les révolutionnaires « de gauche » désirent imaginer de nouveaux repères tandis que les contre-révolutionnaires « de droite » privilégient le retour aux normes d’antan. La sociologie évolue, donnant naissance à de nombreux courants.

Il y a d’abord le pôle holiste. Le holisme met en évidence le fait que la société préexiste aux individus. Les coutumes, les traditions et les mœurs s’imposent à eux. À la naissance, l’individu est d’emblée inscrit dans un héritage structurel et culturel.

Le second pôle est celui de l’actionnisme. Il attire les auteurs pro-

nant la responsabilité individuelle. Le pôle actionniste prétend que la société est subordonnée aux individus rationnels et maîtres de leur destin. Le peuple trouvait le système d’Ancien Régime trop pesant. Dès que celui-ci eut été détruit, il fallut trouver des fondements sociaux nouveaux. La figure de l’individu fut mise au centre. Ensuite, il s’agissait de déterminer comment des individus libres pouvaient tenir ensemble et faire société. Jean-Jacques Rousseau pensa fournir une réponse dans *Le Contrat social*, œuvre dans laquelle il mettait en évidence la nécessité d’un consensus unanime entre les hommes pour que des êtres différents puissent cohabiter dans la paix.

Au fil du temps, nous constatons que ces deux approches, le holisme (vertical) et l’actionnisme (horizontal), se disputent toujours afin d’obtenir le monopole du savoir et de l’explication sociologique. Elles se subdivisent : le holisme donne naissance au structuralisme et au fonctionnalisme, l’actionnisme engendre l’interactionnisme.

Le présent article se penche sur le constructivisme, avatar de l’interactionnisme qui admet que les interactions réciproques des individus constituent la société.

La théorie constructiviste postule que la société elle-même est une construction de l’esprit humain. La société n’est en aucune façon une donnée « naturelle ». Tout est culturel ; la réalité n’est pas ce que nous voyons en face de nous, mais ce que notre esprit construit et nous donne à voir. Le constructivisme est une forme moderne de kantisme. Kant pensait que la connaissance des phénomènes est rendue possible par des constructions mentales opérées par l’homme.

Une conception extrémiste du constructivisme est représentée par le sociologue français Bruno Latour. Celui-ci pousse l’affaire si loin qu’il prétend que des phénomènes naturels tels les microbes, par exemple, ou certaines maladies, n’ont pas existé avant que la science ne les ait découverts et nommés. Il n’y avait pas de tuberculose avant que Robert Koch n’ait mis en évidence le bacille tuberculeux en 1882. Les phénomènes naturels n’existent qu’au terme d’une construction opérée par des scientifiques en laboratoire.

Latour s’oppose à Emile Durkheim, père de la sociologie française, lequel postule qu’« il faut traiter les phénomènes sociaux comme des choses extérieures à l’homme ». Dans son article paru en 2006, *Le Grand Léviathan s’apprivoise-t-il?*, rédigé en collaboration avec le sociologue Michel Callon, Latour met en avant la manière dont les phénomènes sociaux se construisent en interaction avec d’autres. Callon et Latour reprennent le Léviathan de Hobbes, monstre biblique représentant l’Etat, le souverain. Le Léviathan peut figurer n’importe quelle institution d’envergure. Au fur et à mesure qu’il grossit, il tend à la toute-puissance en écrasant ses concurrents et en formant une institution totalitaire.

Prenons par exemple le Centre Hospitalier Universitaire Vaudois

(CHUV) : cette institution organise de multiples interactions et rapports entre médecins, infirmiers, malades, étudiants, traitements, matériel hospitalier, bâtiments, réseaux informatiques, etc. Selon Callon et Latour, il ne faut plus distinguer au sein des Léviathans les humains et les objets, car ceux-ci peuvent déterminer les comportements humains, comme par exemple la vitre au guichet de la banque qui marque la distance entre les employés et les clients.

Nous nous demandons si l’effacement de l’opposition nature/culture et hommes/objets ne va pas trop loin. L’idée que tout fait observable naturel est une illusion accorde trop d’importance à la capacité humaine de modifier la nature, voire de l’ignorer totalement. La théorie de Latour est réductionniste et ne prend pas en compte les phénomènes plus larges, tels les modifications et catastrophes naturelles. La Terre existait avant les hommes et elle évoluait par ses propres moyens.

Bruno Latour se consacre depuis quelques années à la peinture ; il expose ses œuvres à Paris et se penche désormais sur l’esthétique et les arts. Néanmoins, ses théories ont encore un impact certain sur la sociologie contemporaine.

**Valentine Perrot**

### Votations fédérales du 23 septembre 2018

Arrêté fédéral sur les voies cyclables et sentiers pédestres

**NON**

Initiative fédérale « pour des aliments équitables »

**NON**

Initiative fédérale « pour la souveraineté alimentaire »

**NON**

### La Nation

Rédaction  
Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier  
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)  
Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch  
www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

# La démocratie, triomphante et chancelante

La démocratie s'entend en deux sens. Elle est d'abord une donnée sociologique: la marche inexorable vers l'égalité. De ce côté, elle triomphe; les différences s'ameublent et la ressemblance croît. Homme, femme ou enfant; noir ou blanc; hétéro- ou homosexuel; migrant ou autochtone; animal, humain ou robot: tout se vaut, tous ont des droits de plus en plus étendus. Les arbres et les montagnes, qui ont leur langage, trouvent des humains compatissants pour interpréter celui-ci et plaider à leur place.

La démocratie, c'est aussi le pouvoir du peuple. Telle communauté se rassemble et décide à la majorité ce qu'il faut faire. Sous cet aspect, la démocratie chancelle.

Relisant quelques articles récents consacrés au régime démocratique par ses adorateurs français (Minc, Joffrin, Baverez, Bernard-Henri Lévy et d'autres), nous faisons face à un déluge de lamentations.

À la chute du mur de Berlin, les commentateurs «autorisés» se sont imaginé que la démocratie libérale et l'économie de marché, main dans la main, s'empareraient de la planète entière. Trente ans plus tard, ils déchantent et s'interrogent: la démocratie va-t-elle survivre? Ce qu'ils appellent «autocratie» ou «démocrature» lui succédera-t-elle? Elections libres, séparation des pouvoirs, presse indépendante et droits de l'homme sont-ils menacés par une «gouvernance mandarinale» à la chinoise, un «despotisme tranquille à la Poutine», une dictature écologiste mondiale, un régime autoritaire comme à Singapour, des nationalismes «illibéraux» de type polonais, hongrois, slovaque, voire autrichien ou italien, un sultanat à la Erdogan? Ce dernier aurait déclaré: «La démocratie est un moyen, non une fin; c'est comme un tramway, on

en descend quand on est arrivé à destination.»

Et nous n'oublions pas la Syrie de Bachar, ni les Philippines de Duterte, ni l'Iran du guide Ali Khamenei, ni l'Égypte du maréchal al-Sissi, ni les États-Unis de Trump, tenu par l'élite journalistique pour un patriarche bouffon.

D'autres menaces sont mentionnées par les essayistes: la corruption, le terrorisme, la toute-puissance des GAFAs, l'érosion des classes moyennes, les *fake news*, les crises financières, le réchauffement climatique...

Bref, les commentateurs, de gauche ou de droite, n'y croient plus et s'en prennent même au principe majoritaire. Bernard-Henri Lévy nous dit: «La majorité n'est pas un argument pour quelqu'un qui croit à la démocratie et au droit. La génération de nos pères pouvait être majoritairement gagnée aux idées antidémocratiques (Vichy et Pétain, rééd). Mais une minorité ne s'y résignait pas et c'est elle qui avait raison.» Dans *Valeurs actuelles*, Yves Roucaute écrit: «Voix du peuple, voix de Dieu? Il y avait plus de sagesse dans les réseaux catholiques allemands de la Rose blanche ou protestants de Dietrich Bonhoeffer que chez ceux qui suivirent Hitler sous prétexte d'un vote majoritaire allemand. Une majorité ne dit pas la moralité et un vote humain ne peut pas abolir un droit naturel universel.»

D'accord, mais alors il ne reste de la démocratie que l'égalitarisme.

Le philosophe maoïste (ça existe) Alain Badiou proclame: «Le concept de majorité numérique n'a aucun sens politique. Il relève de la nullité des sondages [...] Le pouvoir du peuple? Mais qu'est-ce qu'il "décide", le peuple? Encore faut-il que ce pouvoir ne soit pas matériellement confisqué par une

oligarchie, comme c'est le cas dans le capitalisme. Le b.a.-ba de la démocratie, c'est de ne pas tolérer les oligarchies financières et médiatiques, et les distorsions fatales que les inégalités fondées sur la propriété imposent à toute idée réelle de la liberté.»

Autrement dit, le peuple, s'il n'a pas été préalablement débarrassé des inégalités par «l'avant-garde prolétarienne», ne vote jamais «juste», c'est à désespérer.

Tocqueville, monarchiste de cœur et démocrate de raison, consacrait en 1835 un chapitre de la *Démocratie en Amérique I* à la tyrannie de la majorité (pp. 375-379 de l'édition Folio): «Lorsque un homme ou un parti souffre d'une injustice aux États-Unis, à qui voulez-vous qu'il s'adresse? A l'opinion publique? c'est elle qui forme la majorité; au corps législatif? il représente la majorité et lui obéit aveuglément; au pouvoir exécutif? il est nommé par la majorité et lui sert d'instrument passif; à la force publique? elle n'est autre chose que la majorité sous les armes; au jury? le jury, c'est la majorité revêtue du droit de prononcer des arrêts: les

juges eux-mêmes, dans certains États, sont élus par la majorité.»

Le triomphe de l'égalité nous préoccupe plus que l'insuffisance du principe majoritaire. L'alliance des minorités vindicatives (la «convergence des luttes»), disposée à faire payer au «mâle blanc» les injustices subies, pourrait dévaster l'Occident.

Quant à la tyrannie de la majorité, elle n'est pas, sous nos climats du moins, si dangereuse. La démocratie majoritaire peut avoir un sens dans de petits pays et de petites sociétés où les gens se connaissent plus ou moins.

Cela dit, nous préférons un autre type de commandement. Toute communauté, même l'entreprise post-moderne où le patron affirme «ici il n'y pas de leader», dispose d'un chef, campé sur le devant de la scène ou agissant en coulisses. Celui-ci apprécie la situation, entend l'avis de ses subordonnés, décide, ordonne et contrôle l'exécution de ses ordres... le propre d'un ordre étant de ne pas être exécuté, comme le savent les chefs expérimentés.

Jacques Perrin

## Eloge de la publicité

Le verbe «zapper» désigne l'action de faire défiler assez rapidement, sur l'écran d'une télévision, la publicité de la chaîne 1, la publicité de la chaîne 2, la publicité de la chaîne 3, la publicité de la chaîne 4, la publicité de la chaîne 5, et ainsi de suite. C'est ainsi qu'on peut passer des soirées entières à regarder divers programmes de publicités – ou alors à laver la vaisselle en attendant que la publicité soit terminée, ce qui suppose tout de même d'avoir beaucoup de vaisselle sale à disposition.

## LE COIN DU RONCHON

On comprend donc qu'il est difficile de passer une soirée sans ingurgiter quelques publicités télévisuelles, et pour peu que cette ingurgitation ne soit pas totalement passive, cela nous amène à nous poser quelques questions intéressantes à leur sujet. Notamment celle-ci: normalement, une publicité devrait donner envie au téléspectateur d'acheter un bien ou un service; pourquoi alors produit-on une énorme quantité de publicités qui donnent précisément envie de ne pas acheter les biens ou services en question?

Les publicités pour les voitures, par exemple, qui – à la notable exception d'une marque française – sont parmi les plus convenues et les plus insipides, les plus tristement dépourvues d'imagination, d'originalité, d'humour ou de second degré. Ou les publicités pour des médicaments ou des produits de nettoyage, auxquelles personne ne croit une seule seconde.

Et, surtout, toutes les publicités qui nous exhortent à choisir les prix le plus bas. *Achetez n'importe quoi, n'importe quelle camelote, mais*

*moins cher que chez nos concurrents (qui disent la même chose)! Plus les consommateurs sont riches, plus on parvient à les séduire en leur promettant des économies d'atomes de chandelles qui leur font oublier leurs beaux discours sur les produits bio et le commerce local et équitable.*

L'exaspération touche à son comble lorsque l'appel à la pingrerie se double d'une répétition tellement permanente et omniprésente qu'elle confine à la saturation absolue. Nous pensons à cette jeune femme qui, pour la dix-huitième fois chaque soir (dix-huit mille et unième au moment précis où nous écrivons cette phrase), se demande pourquoi elle n'a pas pensé plus tôt à comparer les prix de ses hôtels. Peut-être est-ce parce qu'elle est sottée, tout simplement? En tout cas, le petit hibou en robe de chambre qui lui sert de concurrent nous est définitivement plus sympathique.

Mais le premier prix de l'agacement – peut-être pas en intensité, mais certainement en durabilité, tant cette manie nous agace depuis de nombreuses années – revient à l'obstination de faire intervenir dans les publicités des acteurs et des actrices qui s'expriment avec d'épais accents non francophones. Pourquoi faut-il que du papier toilette, des sparadraps, de la sauce tomate ou des assurances contre les casse-pieds nous soient vendus par des personnes à l'accent zurichois, amstellodamien, reykjavikois, balkanique ou napolitain? Pourquoi n'engage-t-on pas des salariés indigènes pour réaliser ces publicités – plutôt que des travailleurs détachés attachés à leur parler d'origine?

On peut ainsi, en une seule soirée, faire la liste de tout ce qu'on n'a pas envie d'acheter. Et on réalise alors à quel point la publicité est un moyen efficace de faire des économies.

## Occident express 12

De retour de vacances à Belgrade, mon ami Dragan était bougon. Nous dégustions un plat de tripes farcies dans de la tête de veau, un met typiquement serbe qui peut se révéler infect s'il est mal préparé. Dragan ne desserrait pas la mâchoire et vidait son verre de vin machinalement. Depuis la finale France-Croatie, m'expliquait-il, c'est la guerre à la maison. Il était avec sa famille sur la côte dalmate, dans le petit appartement acheté par son père en 1982. Le jour de la finale, sa femme, aussi serbe que lui, déclare souhaiter la victoire de la Croatie. Comme Dragan fait mine de ne pas approuver, elle s'emporte: «Mais pourquoi tu ne soutiens pas la Croatie? On vient ici en vacances, allez quoi! La guerre, c'est de l'histoire ancienne!» Et lui: «Ouais... ils méritent peut-être de gagner. Mais les Croates nous détestent, c'est comme ça. Ne me demande pas de souhaiter leur victoire.» Sur ces mots sa femme se met dans une colère noire et l'abreuve de qualificatifs divers. «On ne peut plus rien dire, même à sa propre femme, sans se faire traiter de facho. Je ne dis pas que je hais les Croates. Je veux juste ne pas soute-

nir l'équipe d'un peuple qui, dans sa grande majorité, nous déteste et nous a fait la guerre deux fois en 45 ans pour nous le faire comprendre.» Quand j'étais petit, à Lausanne, on disait que les Fribourgeois puaient et que les Genevois avaient une grande gueule. C'était notre petit racisme régional sans conséquences. Lorsque la guerre a éclaté en Yougoslavie en 1991, on regardait cela avec consternation, et aussi avec mépris. Quels sauvages! Et puis un jour, lors du match Suisse-Serbie de juin dernier, deux joueurs suisses d'origine balkanique ont importé sur le terrain un peu de leur racisme régional. En quelques heures, la Suisse entière s'est enflammée. Deux mois plus tard l'incendie n'a pas encore été maîtrisé, avec l'expulsion de Valon Behrami teintée de soupçons politiques. Il n'aura suffi que de quelques miettes de complexité balkanique pour que notre tranquille Helvétie découvre à quel point il est difficile de rester de marbre devant des questions sur lesquelles personne, même au sein d'un couple, n'est prêt à faire des concessions.

David Laufer